

Accueil > Le magazine n° 62 > Projets

## 3 projets qui démarrent



1 Émissions polluantes



2 Nuisances sonores



3 Biodéchets

### Biodéchets



### Super U traque le gâchis



Où ?

À Nozay, en Loire-Atlantique.

Qui ?

Le Super U de Nozay, le réseau Système U et l'ADEME.

Pourquoi ?

Valoriser les déchets organiques du magasin.

**50 %**

du volume de déchets ont été réduits en 4 ans.

Engagé dans une démarche environnementale globale, le Super U de Nozay a décidé de traquer les déchets alimentaires. « Les propriétaires ont fait le constat suivant : certains produits, tout particulièrement les fruits et les légumes, restaient parfois invendus, explique Marc Janin, chargé de mission Déchets à la direction Pays de la Loire de l'ADEME. Dès lors, il leur fallait payer une deuxième fois pour... les éliminer. » Chaque chef de rayon s'est vu confier un

Caddy dans lequel le salarié stocke les produits périmés au cours de la semaine. « Cette initiative a permis à chacun de prendre conscience du gâchis, puis de s'interroger sur les solutions à mettre en place pour mieux gérer les produits afin qu'ils ne deviennent pas des déchets. Rapidement, l'idée d'installer un pavillon de compostage s'est imposée et les salariés se sont appropriés cet espace d'une capacité de 20 m<sup>3</sup> qu'ils alimentent régulièrement. » Le Super U de Nozay devient ainsi le premier supermarché en France à composter ses biodéchets. Une procédure de « traçabilité » est mise en œuvre pour suivre tous les paramètres. Soutenu techniquement et financièrement par l'ADEME, ce projet peu coûteux et efficace permettra de fabriquer du compost qui sera valorisé sur les espaces verts environnant le site. « À plus long terme, les propriétaires du Super U envisagent de transformer ces espaces en un jardin collectif ouvert aux riverains », conclut Marc Janin. /